

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

- Blanquefort ECOPARC**
- Vente d'un terrain de 20 000 m² environ à la Société BOUEIX Logistique.**
 - Nouveau portage financier.**
 - Autorisation de substitution - Décisions.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

- Par délibération du Conseil de Communauté n° 2010/0012 du 15 Janvier 2010, notre Etablissement Public a autorisé la cession d'un terrain représentant une superficie d'environ 20 000 m², situé sur l'ECOPARC de Blanquefort au profit de la Société BOUEIX Industrie Energie Nouvelle (BIEN) représentée par Monsieur Olivier Boueix.

Le Groupe Transports Boueix à l'origine de ce montage, a souhaité, au travers de ce projet se positionner sur le secteur des énergies renouvelables et plus particulièrement sur le service à l'industrie éolienne, en développant un programme de package de services industriels aux acteurs de ce secteur d'activité en associant avec son premier client EADS ASTRIUM.

- Sur la base des informations communiquées par la Société précitée nous vous avons soumis une nouvelle délibération le 28 Mai 2010.

En effet, afin de faciliter le montage de son dossier financier, le Groupe Transports Boueix a souhaité se porter acquéreur de l'assiette foncière du projet et a abandonné le dispositif de création de la société ad'hoc BIEN (Boueix Industrie Energie Nouvelle).

- Dans le courant du mois de Juillet, la Société Boueix est revenue vers nous pour formaliser une nouvelle demande portant sur un dispositif de crédit bail.

Au final, l'acquisition va donc être réalisée par Crédit Bail Immobilier dans le cadre d'un pool bancaire dont le chef de file sera EXPANSO.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Cahier des Charges de cession des terrains de la ZI de Blanquefort.

VU le PLU approuvé par délibération n°2006/0535 du 21 Juillet 2006.

VU la convention de cession signée le 30 Mars 2010.

VU les délibérations n°2010/012 du 15 Janvier 2010 et n°2010/276 du 28 Mai 2010.

VU le communiqué des services de France Domaine n° 2009 – 056 V 3844 du 22 Décembre 2009 conformément à la loi du 8 Février 1995.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT Le potentiel d'emplois attendu (80 à court terme, 400 à terme) et la cohérence à développer un site d'intégration éolien, de la formation à la production en passant par la maintenance.

CONSIDERANT La nouvelle requête formulée par le Groupe Transports Boueix, dans un souci de simplification du montage financier et du bon déroulement de son opération, il convient de procéder à la prise d'une délibération prenant en compte le portage foncier dans le cadre d'un crédit bail immobilier par un pool bancaire dont le chef de file sera EXPANSO.

DECIDE

Article 1 :

La cession d'un terrain communautaire d'environ 20 000 m² impactant la parcelle CB 101 à la Société Boueix Logistique situé au Nord de l'Ecoparc de Blanquefort au prix de 30 € HT le m² où à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement et le portage de l'opération.

Article 2 :

Les acomptes perçus sur le montant de la vente seront inscrits au budget des exercices concernés, au fur et à mesure de leur perception.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de vente et toutes les conventions de servitudes s'y rapportant éventuellement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 SEPTEMBRE 2010

PUBLIÉ LE : 28 SEPTEMBRE
2010

M. JEAN-CHARLES BRON

